

La pêche des Squales en particulier dans les Ports du Finistère

par Marcel GAUTIER

Les poissons du genre des squales sont très nombreux le long des côtes bretonnes. Ils donnent lieu à des pêches et à des modes d'exploitation variés (1).

I. — LES VARIETES CAPTUREES.

Le Squalé bleu, plus connu dans nos ports sous le nom de Peau bleue, peut atteindre 4 mètres de long et le poids respectable de 100 kilos. Il n'est surpassé que par le Requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) dont le poids peut atteindre 4 à 5 tonnes et qui donne lieu à une véritable chasse que nous évoquerons plus loin. Le Squalé bleu se rencontre dans l'Atlantique, dans la Manche, ainsi que dans la Méditerranée.

Le Hâ, que l'on appelle aussi Chien espagnol, et l'Emissole, sont des poissons de fond, à la peau grise, au ventre blanchâtre, pouvant atteindre la longueur de 1,5 m et le poids de 10 à 12 kg. Le Hâ et l'Emissole, qui appartiennent tous deux au genre *Mustelus*, sont souvent confondus. Le Requin épineux, ou Aiguillat, dit en breton « spinek », est désigné par les mareyeurs sous le nom plus engageant de « saumonette ». Il atteint jusqu'à un mètre et porte une épine dangereuse devant la nageoire dorsale.

Les « Chiens de mer », à la peau chamois, plus ou moins foncée, marquée de taches brunes, comprennent les petites et les grandes Roussettes, appelées « chiens » ou « vaches » à Boulogne, « rousses » au Havre, « biches » à Cherbourg, etc... Les petites atteignent jusqu'à 60 centimètres environ, les grandes de 60 centimètres à un mètre. Leur peau, très rugueuse, est employée en menuiserie et en ébénisterie pour polir les bois. Elle donne un cuir appelé « peau de chagrin ». A signaler également l'Ange de mer (2).

(1) Je remercie très chaudement ici M. DAIGNE, Inspecteur de l'Enseignement Primaire à Concarneau, et M. GRÉGOIRE, Instituteur à Douarnenez, qui ont bien voulu faciliter mon travail de documentation.

(2) Se reporter pour la nomenclature, à l'article de M. POSTEL : « Les Requins des Côtes de Bretagne » (« Penn ar Bed », n° 18, vol. 2, pp. 81-84).

II. — LES TYPES DE PÊCHE.

Tous ces poissons — le Requin pèlerin mis à part — sont capturés à toutes les époques de l'année, de Saint-Jean-de-Luz à Dunkerque, au hasard des prises effectuées par les bateaux de pêche avec des engins variés. Les mareyeurs en trouvent dans leurs casiers à langoustes, à homards ou à crabes, tout le long de la côte et autour des îles de l'Atlantique et de la Manche. Maquereautiers et sardiniers, pêchant en hiver dans l'Iroise et à l'entrée de la Manche, en ramènent dans leurs filets dérivants. Ils capturent surtout ainsi des Peaux bleues. Il n'est pas rare non plus de voir des ligneurs, pêchant, près des côtes ou en rade, le Maquereau, le Lieu ou le Merlan, sortir de l'eau un Peau bleue ou une Roussette.

Mais à côté de ces pêches accidentelles, il en est de plus systématiques. Les palangriers capturent tout ce qui se présente : Congres, Juliennes, Raies, Turbots, Anges, Hâs, Spineks, etc... Et les chaluts raclant les bancs du Golfe de Gascogne ou les fonds à l'ouest de l'Irlande ramènent bien entendu, au cours d'une même marée, à peu près toutes les variétés de « poissons » — au sens que donnent à ce mot les pêcheurs, c'est-à-dire y compris les crustacés et les coquillages. Dans le lot se trouvent naturellement des Squales. Il est enfin des pêcheurs qui capturent spécialement certains d'entre eux, et notamment les Hâs.

III. — LA PÊCHE DU HA (Fig. 1).

Très peu connue, elle est pratiquée en particulier au Croisic et à Douarnenez. Seuls, quelques bateaux s'y livrent : un seul, « l'Anne-Marie », chaloupe, à Douarnenez jusqu'en 1957 ; en 1959, deux : « l'Ange Gardien » et le « Zig-Zag ». Cette pêche n'est possible qu'à des dates et en des lieux bien déterminés. Elle ne peut se faire que pendant la mauvaise saison, celle des tempêtes les plus violentes qui limitent le nombre des sorties, lorsque les Hâs se déplacent en bancs du nord au sud de l'Atlantique, en effectuant leur migration annuelle au temps du frai. Elle est pratiquement sans rendement dans les eaux le plus souvent claires de la pointe de Bretagne, dans les parages d'Ouessant, quand les courants sont très forts, en particulier aux vives eaux. Elle n'a là de chance d'être fructueuse qu'après les périodes de mauvais temps, lorsque les fonds et les rivages ont été remués par la houle et le ressac qui rendent les eaux épaisses et troubles. Elle est également des plus médiocres lorsque la lune est claire. Par contre, les pêcheurs du Croisic, opérant à l'embouchure de la Loire, peuvent sortir par nuit de lune, les alluvions du fleuve donnant de l'opacité aux eaux littorales.

L'exemple d'un bateau douarneniste va nous permettre de mieux illustrer ce qui précède (1). Le bateau — il s'agit de « l'Ange Gardien » — est une des plus grandes pinasses sardinières, de 15 mètres, armée pour la pêche au chalut, et qui fut parfois transformé en thonier lorsque la sardine donnait peu. Il est équipé d'un moteur Diesel de 120 CV, permettant une vitesse de 9 nœuds, qui fait du bâtiment un des plus rapides de la flottille. Son équipage est de 10 hommes. Le « Zig-Zag » est un bateau du même genre, mais plus ancien.

(1) Renseignements obligeamment fournis par M. PALUD, doyen des patrons douarnenistes, ancien propriétaire de « l'Anne-Marie », actuellement maître de pêche à bord de « l'Ange Gardien ».

La pêche se pratique dans les parages d'Ouessant et surtout autour de Molène, de fin Novembre à fin Février, en donnant les meilleurs résultats aux environs de Noël. La saison commence lorsque les pêcheurs du Croisic, par leurs captures, alertent ceux de Douarnenez. En 3 ou 4 heures de route, le bateau est sur les lieux de pêche. Chaque membre de l'équipage s'est muni de 6 ou 7 filets droits, longs de 14 ou 15 brasses (22 à 24 m.) et profonds d'une brasse et demie (2,4 m. environ). Un tel filet, muni de ses flotteurs de liège, revient actuellement à 70 NF. Chaque matelot doit en posséder un nombre double de celui qu'il embarque, en prévision des réparations et des rechanges. Le bateau de pêche peut donc mouiller de 60 à 70 filets.

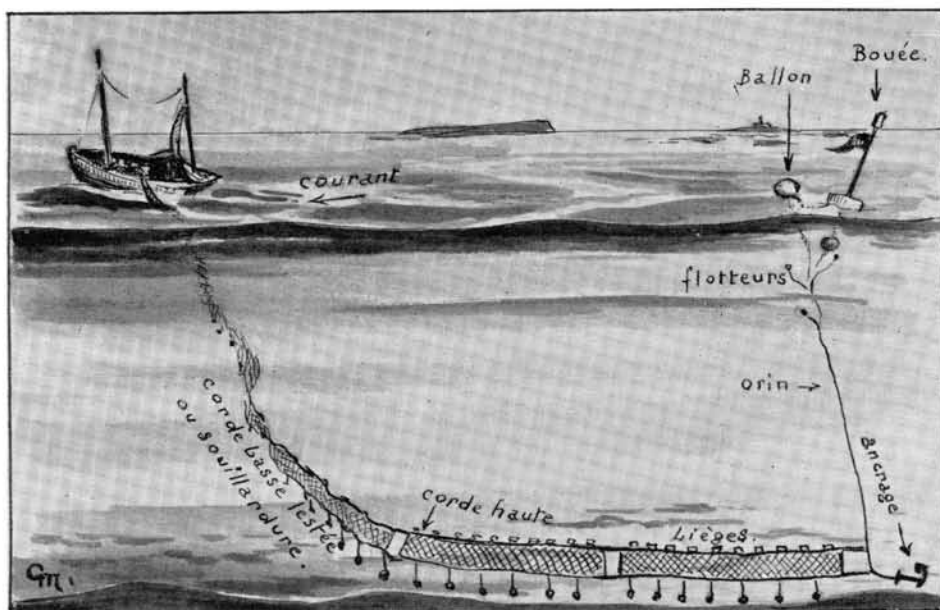


FIG. 1. — Pêche du Hâ. Pose des filets par 30 à 40 m de fond. A chaque extrémité du train de pêche le dispositif est le même. L'ancrage est réalisé par un grappin, des maillons de chaîne ou des gueuses.

Ceux-ci, lestés chacun de 6 à 7 cailloux de la grosseur du poing, sont « parés », c'est-à-dire noués les uns aux autres, de façon à constituer 2 ou 3 trains, dits « fards », ou « jeux », d'une vingtaine de filets, formant un barrage de 450 à 500 mètres. Ces opérations se font à quai, avant l'appareillage.

Sur les lieux de pêche, les engins sont mouillés et tendus, à la façon des filets dormants. On ne peut les repérer en surface que par les bouées ou flotteurs, formés généralement de ballons gonflés d'air, qui les jalonnent, le train de pêche reposant sur le fond. Aux deux extrémités se placent des bouées surmontées d'une perche portant de jour un fanion aux couleurs vives, de nuit un fanal lumineux. Jetés à l'eau vers 15 ou 16 heures, les filets sont relevés le lendemain vers 9 ou 10 heures.

Si la pêche est médiocre, l'on renouvelle l'opération les nuits suivantes et l'on conserve dans la glace le poisson capturé. A cet

effet, l'on s'est muni, avant le départ, d'environ 500 kg. de glace. Lorsque la pêche est jugée suffisante, le bateau rentre au port. Fréquemment, l'on mouille de nouveau les filets avant de partir et, les repères nécessaires pour les retrouver étant bien pris, on les relèvera les jours suivants.

Cette pêche ne paraît pas appelée à se développer. Elle est trop périodique ; les zones de pêche sont trop limitées ; elle exige, pour un marin débutant, une mise de fonds trop élevée pour un résultat souvent médiocre. Enfin, les débouchés sont réduits.

La qualité des Squales est en effet très moyenne. Si ces poissons sont dépourvus d'arêtes, il faut, par contre, en enlever la peau avant cuisson. Les mareyeurs-expéditeurs se chargent, en général, de ce travail difficile que les spécialistes, hommes ou femmes, exécutent avec une étonnante dextérité. Quoi qu'il en soit, si la « saumonette » est expédiée vers les halles de Paris et vendue dans toutes les poissonneries de France, les autres Squales ne trouvent guère de consommateurs que dans la Manche, le Calvados et la Seine-Maritime, où on les préparerait à la crème.

C'est dans les ports à pêches multiples que l'on a des chances de voir étalée, sur les carreaux de la criée, la plus grande variété de Squales. A Douarnenez, les mareyeurs ont su trouver des débouchés pour ce genre de poissons. Si bien que des pêcheurs inscrits ailleurs y débarquent leur pêche de Squales. Chaque année, l'on y vend à la criée des Hâs transportés du Croisic par camions.

IV. — L'EXPLOITATION DES REQUINS PELERINS (*Cetorhinus maximus*).

Il s'agit là, en Bretagne, d'une spécialité concarnoise, et d'une chasse plus que d'une pêche.

Elle se pratiquait, pendant l'occupation, entre la Basse Jaune des Glénans et la pointe Nord de Groix, dans le but de récupérer le foie des Requins pèlerins d'où l'on extrayait de l'huile destinée à l'alimentation et à la fabrication familiale de savon. On l'utilisait aussi dans des lampes rudimentaires, qui répandaient une fumée nauséabonde.

La plupart des pêcheurs habitaient la pointe de Trévignon, près de Concarneau. Ils approchaient des Pèlerins — animaux pacifiques et familiers — dans des canots de 6 à 7 mètres et harponnaient l'animal à bout portant avec des tiges de fer longues d'un mètre environ, terminées par un crochet articulé qui soulevait lorsque le poisson blessé prenait la fuite. L'engin était fixé au bout d'une perche en bois longue de 2 mètres. Un filin, fixé au harpon, se déroulait en entraînant des flotteurs hétéroclites, dont un baril vide de 100 à 200 litres, en général peint en blanc. L'animal finissait par mourir épuisé. On allait alors rechercher la prise, parfois fort loin, en se repérant sur les flotteurs.

Depuis 1957, la chasse du Pèlerin est devenue affaire industrielle, sur laquelle il est fort difficile de se renseigner (1). Ce que l'on sait seulement, c'est que deux navires concarnois sont équipés pour cette pêche — ou cette chasse —, le « Lieutenant Henri Dufour » et le « Tohy ». Ce dernier est un ancien bateau

(1) Les équipages des navires intéressés par ces captures et la direction de l'usine qui traite les pèlerins se montrent extrêmement discrets. L'on ne peut se renseigner que de-ci de-là dans Concarneau.

de plaisance de 14 mètres et de 24 tonneaux de jauge, conçu sur le modèle des malamoks guilvinistes et propulsé par un moteur de 120 chevaux.



FIG. 2. — Requin pèlerin débarqué à Concarneau

Photo Le Grand (Concarneau)

Le « Lieutenant Henri Dufour », qui s'appelait autrefois le « Sadi Carnot », est un bâtiment d'un tonnage analogue à celui du « Tohy », plusieurs fois transformé, qui n'est pas facile à classer dans un type déterminé. Au reste, l'essentiel de l'équipement est constitué par un canon-harpon, placé à l'avant du navire, dont les caractéristiques sont tenues secrètes. Un équipage de 2 hommes suffit à la manœuvre du navire et du harpon.

Les lieux de pêche sont également tenus secrets. Ils se situent dans les parages des Glénans, de Groix et de Belle-Isle, vraisemblablement à une dizaine de milles du littoral. La pêche se pratique de Mars à fin Mai — exceptionnellement en fin Février. Des patrons de chalutiers ont aperçu des Pèlerins en Manche à la fin de l'été, ce qui laisserait supposer qu'ils remontent alors vers le Nord. On les rencontre souvent par bandes de plusieurs

dizaines, et certaines zones privilégiées les attireraient en grand nombre.

Le pointeur harponne le sujet choisi en cherchant à atteindre ses viscères, et le harpon traverse souvent de part en part ce poisson cartilagineux. Si l'animal pèse moins d'une tonne, un harpon à main suffit. La durée de la lutte est très variable selon l'organe touché. Elle est, en moyenne, de trois quarts d'heure ; mais elle peut durer jusqu'à deux heures. Dans cette lutte, le filin de nylon qui relie le harpon au bateau se rompt parfois. Un Pèlerin d'une taille exceptionnelle — plus de 5 tonnes — a rompu de la sorte un câble de 18. Lorsque l'animal a cessé toute résistance, il est hâlé au treuil, puis amarré le long de la coque du bateau par deux câbles d'acier, l'un fixé à la queue, l'autre fermant la gueule énorme du Pèlerin. Un bâtiment peut remorquer deux gros Pèlerins le long de chacun de ses flancs, soit quatre en tout. Si la chasse est fructueuse, l'on abandonne certaines prises que l'on ramènera plus tard, après les avoir signalées d'un gros flotteur.

L'on débarque actuellement à Concarneau environ 45 Pèlerins par saison et par bateau, d'un poids moyen de deux à quatre tonnes. Naguère hâlées par camions au quai de l'Aiguillon, ou déchargées à la grue, les prises sont amenées, depuis 1959, dans le renforcement du quai Est, près de l'embouchure du Moros, par mesure de propreté. Les captures sont dirigées vers l'usine concarnoise de la Société Française d'Industrie Maritime (S.F.I.M.), pour y être traitées. Du foie de l'animal, l'on extrait une huile, riche en vitamines, qui est utilisée pour cette raison en pharmacie, mais qui possède aussi des propriétés siccatives entraînant d'autres usages. La chair est transformée en aliments pour la volaille. L'on a donc résolu à Concarneau — et à Concarneau seulement semble-t-il — le problème de l'utilisation intégrale du corps du Pèlerin.